



La contribution des femmes pour assurer la sécurité alimentaire des pays en développement à l'ère de la Covid-19

Colloque 631 du 89^e Congrès de l'Acfas

Date : Mercredi 11 mai 2022 / Jeudi 12 mai 2022

Lieu : Université Laval, Québec, Canada

Responsable :

Marie Fall - UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Co-responsables :

Salmata Ouedraogo - UQAC - Université du Québec à Chicoutimi

Chantal Dali - UQTR - Université du Québec à Trois-Rivières

Victorine Hien Épouse Ouattara - Université de San-Pedro

Eliane Kouadio-Niagne - Agence Nationale d'appui au développement rural

Appel à communications

Contexte

Ce colloque se situe dans le cadre d'un projet de coopération internationale financé par le ministère des Relations Internationales et de la Francophonie (MRIF) du Québec en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Agence nationale d'appui au développement rural de Côte d'Ivoire (ANADER). Ce projet porte sur le renforcement des capacités des femmes rurales pour assurer la sécurité alimentaire à travers l'innovation sociale et technologique. Comme le relève un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les femmes constituent la majorité des producteurs agricoles et produisent plus de la moitié des denrées cultivées dans le monde entier (FAO, 2021). De plus, dans de nombreuses régions du monde, les femmes sont responsables de l'alimentation de la famille. Elles assument ce rôle tout en étant confrontées à des obstacles qui se combinent pour sous-estimer leur contribution. Dans les pays en développement, les femmes ont un faible accès à la propriété foncière, aux financements agricoles et aux innovations technologiques alors qu'elles sont responsables de plus de 70% de la production vivrière (FAO, 2021). Différentes innovations agricoles sont mises en œuvre par les gouvernements, des pays en développement, afin d'assurer une agriculture durable et une sécurité alimentaire. Cependant, il y a très peu d'amélioration technique et la productivité ne s'améliore pas de manière significative. Par ailleurs, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il existe un risque de "pénurie alimentaire" sur le marché mondial à cause des perturbations liées à la Covid-19 dans le commerce international et les chaînes d'approvisionnement alimentaire (Le Quotidien, 2020). Dans ce sens, le Rapport de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire dans le monde 2021 souligne la nécessité d'une réflexion plus approfondie sur la manière de mieux répondre à la situation mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Objectifs et thématiques du colloque

En s'inscrivant dans le contexte actuel de la pandémie de la Covid-19, ce colloque vise une meilleure compréhension des principaux moteurs des changements récents en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture durable dans le but d'élaborer un corpus de connaissances qui permet d'accroître les capacités des femmes à assurer la sécurité alimentaire en contexte Covid-19. Il s'agira, essentiellement, de répondre aux questions suivantes : 1) Quels sont les principaux facteurs (socioculturels, économiques, environnementaux, technologiques, etc.) qui affectent la sécurité alimentaire à l'ère de la Covid-19 dans les pays en développement ? 2) Comment ces facteurs affectent le rôle des femmes pour assurer la production et la fourniture d'aliments? 3) Quels sont les enjeux de l'appropriation des innovations agricoles par les femmes ? 4) Comment assurer la durabilité agricole et la sécurité alimentaire dans ce contexte de la Covid-19 ?

Les sujets d'intérêt du colloque incluent, entre autres, les thèmes ci-après :

- Les innovations sociales et technologiques en agriculture ;
- La sécurité alimentaire dans le monde à l'ère de la covid-19 ;
- La contribution des femmes à la sécurité alimentaire ;
- L'autonomisation des femmes dans les systèmes alimentaires ;
- Le renforcement des capacités des producteurs agricoles ;
- L'agriculture durable et la maîtrise des filières par les femmes ;
- Le rôle des Agences d'appui au développement rural ;
- Le rôle de la recherche au service du développement ;
- L'entrepreneuriat agricole féminin en milieu rural ;
- La place des femmes dans la commercialisation des produits vivriers ;
- L'approvisionnement des villes en produits vivriers ;
- La disponibilité des terres agricoles pour les femmes ;
- Les effets des changements climatiques sur la sécurité alimentaire ;
- Les impacts de la pandémie de la covid-19 sur les chaînes de productions agricoles.

Modalités de soumission des propositions de communication

Les chercheurs(euses), enseignants(tes), étudiants(tes) et praticiens(nes) qui sont intéressés(es) à présenter une **communication orale** sont invités(es) à soumettre un résumé de 1500 caractères de leur « *proposition de communication* ».

- **Les propositions de communication doivent respecter les critères suivants :**
 - Être en lien avec le sujet abordé par le colloque ;
 - Apporter de la valeur pour les participants ;
 - Être écrites en français, la langue officielle du Congrès de l'Acfas ;
 - **Soumises avant le 10 février 2022**, aux adresses suivantes : marie_fall@uqac.ca et dasital@gmail.com
- **Format attendu des propositions de communication :**
 - Titre de la communication: *maximum de 180 caractères, espaces compris* ;
 - Coordonnées complètes du/de la premier-ère auteur-e et du ou des co-auteur(s)-e(s): *Nom, prénom, statut, institution de rattachement et adresse électronique* ;
 - Résumé: *maximum de 1500 caractères, espaces compris* (environ 200 mots) et être au format Word ;
 - Comprendre obligatoirement: une problématique, des objectifs, une méthodologie et des résultats (préliminaires ou finaux).
- **Annnonce des résultats de sélection au plus tard le 29 février 2022.**

Important : Selon les politiques de l'Acfas, l'inscription au congrès est obligatoire pour toute personne désirant participer ou assister au congrès (www.acfas.ca).

Comité scientifique et d'arbitrage du colloque

Les membres du comité organisateur du colloque agiront également comme membres du comité scientifique et d'arbitrage. Elles pourront s'adjoindre d'autres personnes selon les besoins.

Possibilités de publication des textes

Les conférenciers qui le désirent pourront soumettre un texte issu de leur conférence, au cours de l'été 2022, en vue d'une publication sous forme d'ouvrage collectif ou de numéro spécial de revue. Des informations supplémentaires seront fournies dans les prochains mois. Toutefois, prenez note qu'une participation au colloque ne constitue pas un engagement de publication de la part des organisatrices car les articles soumis seront évalués par un comité de lecture.

Dates importantes à retenir

10 janvier 2022	Ouverture de l'inscription en ligne sur acfas.ca
10 février 2022	Date limite d'envoi de votre proposition de communication (résumé)
29 février 2022	Communication de la décision d'acceptation ou du refus de la proposition aux auteurs
3 mars 2022	Date limite pour se créer un compte utilisateur sur acfas.ca
31 mars 2022	Date limite pour bénéficier du tarif préférentiel d'inscription au congrès
11 et 12 mai 2022	Tenue du colloque dans le cadre du 89 ^e Congrès de l'Acfas
31 juillet 2022	Date limite d'envoi des articles complets

Pour toute question :

<p>Marie Fall UQAC - Université du Québec à Chicoutimi Professeure d'université Courriel : marie.fall@uqac.ca</p> <p>Chantal Dali UQTR – Université du Québec à Trois-Rivières Chercheure Courriel : dasital@gmail.com</p>



Pour plus d'informations sur le 89^e Congrès de l'Acfas, veuillez consulter :

<https://www.acfas.ca/evenements/congres>